

AUTOROUTE Reçue au ministère des transports mardi 24 octobre pour aborder le dossier de l'autoroute Castres-Toulouse, la délégation d'élus tarnais a été rassurée.

L'autoroute en marche avant



C'est la même Ministre qui avait ravivé les craintes d'une reculade sur le projet d'autoroute Castres-Mazamet qui a rassuré la délégation d'élus tarnais (les députés Jean Terlier, Philippe Folliot et Marie-Christine Verdier-Jouclas ainsi que le sénateur Philippe Bonnacarrère, notre photo) reçue au Ministère des Transports mardi 24 octobre.

A l'occasion d'une interview

dans *Le Journal du Dimanche*, Elisabeth Borne avait annoncé la fin des grands projets et du coup suscité l'inquiétude parmi les défenseurs du projet de concession autoroutière entre Castres et Toulouse. Visiblement à en croire le communiqué conjointement par les élus de La République en Marche, les doutes sont dissipés: « Elisabeth Borne a exprimé sa connaissance du dossier d'autoroute Castres

Toulouse, la nécessaire programmation des engagements financiers de l'Etat sur un plan global, sa conscience des attentes du territoire. Elle a conclu l'entretien en s'inscrivant dans la continuité de l'Etat: « il est cohérent d'aller jusqu'au bout de la procédure de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) et l'Etat doit être cohérent avec lui même.» Avec le financement qui est bouclé une nouvelle bonne

nouvelle avant la première DUP qui devrait être rendue en janvier 2018 par le préfet de région sur l'itinéraire Verfeil-Granague et avant celle prévue le 23 juillet de la même année pour la portion Verfeil-Castres qui sera délivrée par le Conseil d'Etat

KB

59,5 MILLIONS DE LA RÉGION

La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a confirmé sa mobilisation pour la réalisation du projet d'autoroute Castres-Toulouse, en validant son intention de participer à hauteur de 59,5 M€ à la subvention d'équilibre évaluée à 230 M€ à ce jour. «Le sud du Tarn nécessite une mobilisation collective pour un véritable projet de désenclavement. Dans cette perspective, la Région s'était prononcée dès 2014 pour une mise en concession autoroutière de la RN 126.» précise-t-on du côté de la Région.